

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

OCTOBRE 2013
le mag'
#02



ACTUALITÉS

JOURNAL DU TRI

RENTÉE SCOLAIRE

PLAN PAYSAGE



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes



Le bulletin évoque les différentes compétences de la CODECOM, avec en toile de fond la préparation du budget 2014, toujours dans un contexte de rigueur.

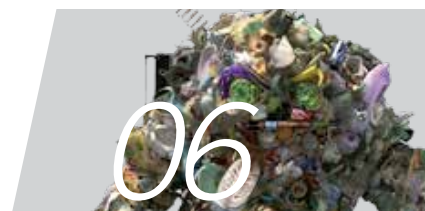
L'heure est au choix, les collectivités doivent faire des choix pour baisser les dépenses de fonctionnement et préserver leurs capacités financières à tous les niveaux (Communes, Codecom, Départements, Régions et l'État). Certains choix peuvent être douloureux, comme la fermeture du multi-accueil de Lachaussée, mais nécessaires par rapport aux risques financiers et aux conséquences fiscales eu égard à la très faible fréquentation, contrairement au nouveau site de Vigneulles où 83 enfants sont inscrits. L'adaptation est indispensable et les collectivités essaient de répondre à des besoins identifiés en fonction de leurs capacités financières. Elles n'ont pas les moyens de créer des besoins.

Le dossier très pédagogique sur les ordures ménagères illustre également des marges de manœuvres financières, notamment avec l'optimisation du tri sélectif.

La première rentrée scolaire de la CODECOM s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les 600 élèves de notre territoire et la réflexion sur les rythmes scolaires avance.

Enfin, la protection de notre patrimoine paysager et le poids économique de l'agriculture et de l'arboriculture sont des enjeux identifiés sur notre territoire. Cette particularité a bien été reconnue par le ministère de l'écologie qui a retenu le dossier présenté par notre CODECOM, en partenariat avec celle de Fresnes, lors de l'appel à projet Plan de Paysage. À la clé, un accompagnement soutenu et une aide financière.

*le Président,
Sylvain Denoyelle*



SOMMAIRE

P.03 // ACTUALITÉS / BRÈVES

*Les travaux des locaux de la Codecom
Site multi-accueil de Lachaussée
La Maison de santé
Le programme de la médiathèque
Travaux de voirie 2013
Offre d'emploi*

P. 06 // LE JOURNAL DU TRI

*Les ordures ménagères
Le grand voyage de nos déchets
Informations*

P. 10 // RENTRÉE SCOLAIRE

*Groupe scolaire Simone Veil à Vigneulles
RPI sous les Côtes
Apremont
Géville*

P. 12 // PLAN PAYSAGE

De nouveaux locaux pour la Codecom



Avancement des travaux des nouveaux locaux - extérieur

Les travaux des nouveaux locaux de la Codecom ont débuté. Suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Petite Woëvre et de la Communauté de Communes du Pays de Vigneulles le personnel administratif des deux structures a été regroupé dans les bureaux de Vigneulles situés au 24 rue Raymond Poincaré.

Situés dans une maison d'habitation composée de deux étages, les locaux actuels sont exigus, non fonctionnels, très mal isolés et tout à fait inadaptés à l'accueil des usagers et notamment des personnes à mobilité réduite.

Les nouveaux locaux sont créés dans l'ancienne école primaire. Les travaux viennent de commencer par la démolition du bloc sanitaire et des cloisons intérieures.

Le projet s'élève à 409 000 €, maîtrise d'œuvre, assurances et coordination sécurité comprise. Il est financé à 45% par l'Etat, le Conseil Général de la Meuse, le GIP Objectif Meuse et la réserve parlementaire.

Le projet consiste en une réhabilitation fonctionnelle de ce bâtiment en mettant l'accent sur l'accessibilité et l'isolation. Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur avec sondes géothermales.



Locaux actuels - palier



Locaux actuels - bureau



Avancement des travaux des nouveaux locaux - intérieur.

“

Le projet est financé à 45% par l'Etat, le Conseil Général de la Meuse, le GIP Objectif Meuse et la réserve parlementaire.

Le site internet de la Codecom change d'adresse. Vous pouvez désormais le consulter à l'adresse suivante : <http://cc-cotesdemeuse-woevre.fr/>

Fermeture du site multi-accueil de Lachaussée

Jusqu'en juillet 2013 la structure multi accueil de Lachaussée représentait 660 heures de garde d'enfants par semaine. Les prévisions recueillies auprès des familles au 15 juillet 2013 entraînaient un taux d'occupation de seulement 25%, soit 166 heures de garde d'enfants par semaine, à compter du 2 septembre 2013.

En 2011, 63 enfants étaient inscrits pendant l'été, ce chiffre était de 38 pour 2012. Le seuil d'occupation minimal pour toucher le maximum de subvention de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) doit être de 70%. En deçà de ce seuil, les subventions baisseraient fortement, ce qui aurait entraîné un déficit de près de 110 000 euros (correspondant à 7% de hausse d'impôts) sur une année de fonctionnement sur cette structure. Or, avec les subventions au maximum de la CAF, le résiduel aurait été de 30 000 euros par an.

Maintenir une structure pour un besoin aussi faible, au-delà du contexte financier actuel, ne se justifie pas au regard des autres communes qui pourraient présenter un besoin de même importance en garde d'enfants et qui seraient en droit de demander également l'ouverture d'une structure d'accueil sur leur territoire.

Considérant que le mode de garde s'organise selon le calendrier scolaire et que les contrats établis avec les familles sont d'une durée d'un an, il est apparu urgent de prévenir les familles et de suspendre le service pour la rentrée. Les familles utilisatrices du service de Lachaussée ont donc été informées le 15 juillet dernier par courrier officiel de la fermeture du site.

De plus avant de s'engager avec des familles susceptibles d'inscrire leur(s) enfant(s) sans être certain de pouvoir assurer le service au-delà du 31 décembre 2013, la Codecom s'est assurée de la disponibilité de places de garde sur le multi accueil de Fresnes, de Bayonville, de Vigneulles, et sur la micro-crèche de Gorze.

En effet, une fermeture de site fin décembre nous paraissait délicate pour les familles qui auraient été obligées de retrouver un mode de garde en milieu d'année scolaire.

Pour conclure, cette fermeture conservatoire au 1^{er} septembre a été confirmée par un vote du conseil communautaire le 19 septembre 2013 lors duquel les délégués se sont prononcés pour la fermeture du site à 75%.

Une signalétique pour le pôle de santé



Découvrez le nouveau site internet du pôle de santé sur : <http://www.polesante.fr>

Le pôle de santé se situe à l'entrée de la commune de Vigneulles, dans l'axe Metz / Saint-Mihiel. Malgré la visibilité du bâtiment, le service du pôle de santé n'était jusqu'alors pas identifiable. C'est pourquoi une enseigne a été apposée sur le bâtiment en mai dernier.



Au programme à la médiathèque !

En cette fin d'année 2013 la médiathèque accueillera :

Du 13 novembre au 19 décembre

« **Les dinosaures** »

Exposition.

Public concerné : enfants et ados.

Entrée libre.

Mercredi 4 décembre

« **L'heure du conte** »

Raconte tapis. De 15h00 à 15h45.

Public concerné : enfants de 2 à 5 ans (accompagnés d'un adulte).

Tarif : 1€ par enfant et par séance.

Mardi 10 décembre

« **Les dinosaures** »

Raconte tapis. de 10h00 à 10h45.

Public concerné : tous les petits et leurs nounous. Entrée libre.

Vendredi 13 décembre

« **Contes de Saint Nicolas et Noël** »

Spectacle familial animé par Pierre LOMBARD et Katy K. de 18h30 à 19h30.

Public concerné : à partir de 6 ans.

Tarif : 4 € par personne.

Mercredi 18 décembre

« **Atelier parents/enfants spécial Noël** »

Spectacle. De 14h30 à 16h30.

Public concerné : tous les enfants et leurs parents.

Tarif : 2 € par enfant.

Travaux de voirie 2013

Avec un hiver relativement rigoureux et un printemps pluvieux, il est nécessaire d'intervenir sur les voies communautaires avant la fin de l'année.

En effet, la CODECOM Côtes de Meuse / Woëvre, ayant la compétence « VOIRIE », a défini, avec l'appui de la commission, une programmation des travaux à réaliser sur les voies d'intérêt communautaire. La CODECOM a effectué des travaux prioritaires sur les communes de Chaillon, Lamorville (une rue), et sur le chemin de la Ferme de Valembois pour l'enduit bicouche. Il reste à réaliser le point à temps sur les autres communes du territoire. Il est prévu également une campagne de curage de fossés et de fauchage-débroussaillage sur les accotements des voies communautaires.



Points à temps



Commune de CHAILLON



Fauchage

La communauté de communes recrute

**Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants diplômé(e) d'état.
Il s'agit d'un CDD de 3 ans à temps complet.**

Les candidatures (lettre + cv) sont à envoyer à la Codecom Côtes de Meuse / Woëvre au 24 rue Raymond Poincaré 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

Les ordures ménagères

A quoi correspond ma facture ?

La Redevance d'Ordures Ménagères (REOM) dépend du budget spécifique aux ordures ménagères qui doit s'équilibrer entre les dépenses et les recettes.

DÉPENSES

LES DÉPENSES sont liées aux coûts de la collecte et du traitement :

- des bacs et sacs de tri sélectif
- des objets encombrants
- de la déchetterie
- de la collecte du verre

RECETTES

LES RECETTES sont liées à :

- valorisation ou revente des produits collectés dans les sacs jaunes
- subventions d'Adelphe (éco emballages) (Aides qui sont calculées sur les performances de notre tri)

REDEVANCE

i La redevance se règle directement à la Trésorerie.

Pourquoi diminuer les ordures ménagères ?

En 2012, sur les deux anciennes CODECOM (Petite Woëvre et Pays de Vigneulles), ont été ramassées :



L'enfouissement de nos Ordures Ménagères (OM) va coûter de plus en plus cher en raison de l'augmentation régulière de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

La TGAP était de 17 €/tonne en 2011, elle est désormais de 22 €/tonne et elle sera de 40 €/tonne en 2015.

Il est donc important de limiter le tonnage des ordures ménagères et d'augmenter la qualité et les quantités de matières recyclées !

**PLUS ON TRIE,
PLUS ON AUGMENTE
LES RECETTES!**

Pourquoi trier plus ?

Le fait de trier plus, permet de diminuer les ordures ménagères, donc de baisser les coûts de l'enfouissement et d'augmenter les recettes car les matériaux recyclés sont rachetés à la Collectivité par les repreneurs (qui vont redonner une seconde vie à nos déchets).

Par contre, un mauvais tri est très pénalisant pour la Collectivité.



**CE LOGO NE SIGNIFIE PAS RECYCLABLE
mais que le fabricant du produit verse
une contribution pour le recyclage !**

**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**



Pourquoi trier mieux ?

Il est très important de prendre conscience que les mauvais trieurs pénalisent tous les redevables !

En 2012, 287 tonnes ont été recyclées, avec 12% de refus, soit un mauvais tri de 33 tonnes sur la CODECOM. C'est un chiffre important qui fait perdre de l'argent à la Collectivité, puisque l'on paye pour faire trier et on repaye pour mettre en décharge.

33 tonnes de tri coûtent 7000 euros TTC pour le tri et coûtent 3000 euros pour l'enfouissement.

**TRIER C'EST BIEN,
MAIS TRIER BIEN !**

Le grand voyage de nos déchets...

Chiffres collectés sur la CODECOM Côtes de Meuse/Woëvre sur 2012/2013



TRANSPORT + COLLECTE

21,89 €HT/habitant / an



TRANSPORT + COLLECTE

8,33 €HT/habitant / an



*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Pour information

À compter du 1^{er} octobre, les communes de Jonville et Lachaussée ont accès à la déchetterie de Charey. Les communes de Rambucourt, Bouconville, Xivray-Marvoisin, Richecourt et Lahayville ont accès à la déchetterie de Bernécourt.

HORAIRES DÉCHETTERIE BERNÉCOURT ET CHAREY

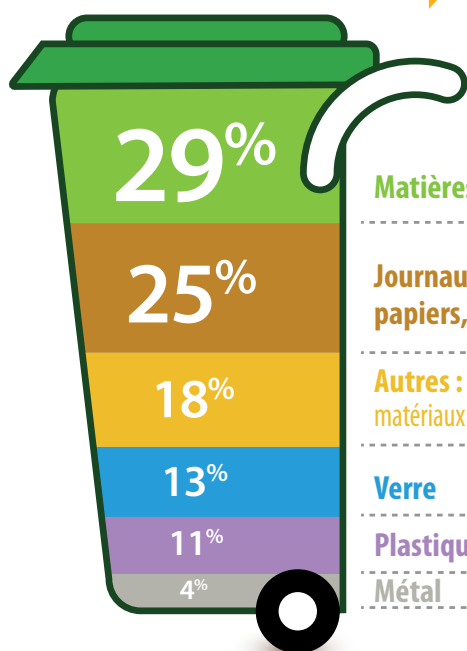
JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES D'ÉTÉ	HORAIRES D'HIVER
Mercredi	14h > 18h	14h > 17h30
Vendredi	14h > 18h	-
Samedi	9h > 12h 13h30 > 17h30	9h > 12h 13h30 > 17h30

L'ensemble des autres communes ont accès à la déchetterie de Vigneulles, en attendant la validation des conventions avec Commercy et Saint-Mihiel.

HORAIRES DÉCHETTERIE VIGNEULLES

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES D'ÉTÉ	HORAIRES D'HIVER
Lundi	9h00 > 11h45	9h00 > 11h45
Mercredi	8h30 > 11h45 et 14h00 > 17h45	8h30 > 11h45 et 14h00 > 16h45
Samedi	9h00 > 11h45 et 14h00 > 17h45	9h00 > 11h45 -

Contenu d'une poubelle (en poids)



Matières biodégradables

Journaux,
papiers, cartons

Autres : textiles, combustibles et incombustibles, divers,
matériaux complexes, déchets dangereux des ménages

Verre

Plastiques

Métal



Nous vous rappelons
**QU'IL EST IMPÉRATIF
DE SORTIR LES BACS
ET SACS DE TRI,
LA VEILLE AU SOIR**
du ramassage,
et de rentrer les bacs
au plus tôt après la collecte.
Merci de votre compréhension

Rentrée scolaire 2013-2014

Rappel des compétences en matière scolaire de la Communauté de communes

- La création et l'entretien des locaux scolaires.
- La restauration scolaire.
- L'accueil avant l'école et après l'école.
- L'accompagnement pendant la classe avec les agents territoriaux de service des écoles maternelles (ATSEM).
- L'accompagnement dans les transports scolaires.
- La prise en charge de l'équipement des écoles, des fournitures scolaires, des sorties scolaires et sportives.

La Codecom Côtes de Meuse/Woëvre gère quatre écoles

Ces 4 écoles totalisent 25 classes pour un total de 604 élèves répartis de la façon suivante :

GRUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL À VIGNEULLES



enfants en maternelle



enfants en primaire

→ Soit 289 enfants inscrits à l'école.

Environ 210 enfants inscrits à la cantine
(moyenne journalière de 180 enfants).

RPI SOUS LES CÔTES : SAINT-MAURICE, THILLOT, HANNONVILLE

(Les écoles de Thillot et Hannonville sont gérées directement par la Codecom de Fresnes) :



à Thillot



à Hannonville

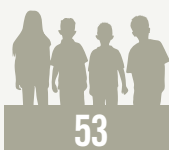


à Saint-Maurice

→ Soit 165 enfants inscrits sur le RPI.

Environ 70 inscrits à la cantine
(moyenne journalière de 45 enfants).

APREMONT



enfants en maternelle



enfants en primaire

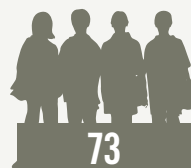
→ Soit 114 enfants inscrits à l'école.

Environ 80 inscrits à la cantine
(moyenne journalière de 65 enfants).

GRUPE SCOLAIRE LES MIRABELLIERS À GEVILLE



enfants en maternelle



enfants en primaire

→ Soit 116 enfants inscrits à l'école.

Environ 75 inscrits à la cantine
(moyenne journalière de 60 enfants).



Cantine scolaire à Apremont

À Géville et Apremont

Depuis la rentrée, la fourniture des repas est assurée par la société API Restauration. Pour un prix identique, nous avons souhaité privilégier la qualité des repas. Cela se traduit par une livraison en liaison froide qui permet de mieux préserver les saveurs. L'entreprise travaille à 80 % avec des produits frais, à 50 % avec des produits régionaux et propose 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans ses repas.

Cette nouvelle offre de restauration en liaison froide entraîne toutefois quelques changements dans l'organisation du service. Il est nécessaire de commander les repas 24 heures à l'avance et non plus le matin même pour le midi. C'est pourquoi il est demandé aux parents de bien vouloir prévenir, la veille au matin pour le lendemain midi.

À Vigneulles

Nous attendons le rapport final de l'assurance pour la rénovation acoustique du réfectoire (prise en charge par l'assurance du chantier en raison de la non-conformité du réfectoire dans ce domaine).

Pendant l'été, en plus des travaux d'entretien courant, nous avons installé un défibrillateur dans le hall d'entrée de l'école.



Défibrillateur installé dans le hall d'entrée de l'école de Vigneulles

À Saint-Maurice

L'école de Saint-Maurice est ancienne. Depuis deux ans, nous procédons par tranche pour un entretien plus poussé du bâtiment. Cet été, le mur de la cour qui s'effritait a été refait, 2 salles de classe et le couloir du périscolaire ont été repeints.



Sortie du périscolaire à Saint-Maurice



Salle de classe à Saint-Maurice

Les rythmes scolaires

La Communauté de Communes a reporté par délibération, le 8 mars 2013 la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Dès juin dernier, des groupes de travail se sont réunis dans chaque école afin de travailler en commun pour proposer des activités périscolaires pertinentes, que se soit dans leurs implantations dans la semaine ou sur leur contenu.

Ces groupes sont constitués d'élus et d'agents de la Codecom, d'enseignants et de représentants de parents d'élèves.

Le travail de ces groupes se poursuivra tout au long de cette année.

Un Plan de Paysage sur les Côtes de Meuse

L'appel à projets Plan de Paysage lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en décembre dernier s'adresse aux collectivités qui souhaitent prendre en compte l'évolution de leur paysage afin de l'intégrer dans un aménagement durable du territoire mais aussi de développer un cadre de vie de qualité.

La Codecom a répondu à cet appel suite à un diagnostic engagé sur l'arboriculture dans les Côtes de Meuse. Notre proposition de Plan de Paysage met en avant d'une part les paysages identitaires et patrimoniaux du territoire et d'autre part la prise en compte des enjeux économiques liés à l'arboriculture, au tourisme et au cadre de vie. L'élaboration de ce plan de

paysage rassemblera de nombreux acteurs, des organismes comme le PnrL, les Chambres d'agriculture, CG, CR,... les arboriculteurs, les propriétaires privés de vergers, les communes, les associations,...

La qualité et la valorisation des paysages des Côtes de Meuse, paysage emblématique de la Lorraine, représentent un enjeu majeur pour le Parc naturel régional de Lorraine, c'est pourquoi un partenariat étroit a été tissé entre le Syndicat Mixte du Parc et la Codecom.

Le périmètre proposé s'étend sur 34 villages répartis sur les deux Codecoms Côtes de Meuse / Woëvre et Fresnes-en-Woëvre, car au-delà des frontières administratives il est pertinent de mener une réflexion sur un paysage cohérent avec des enjeux communs.



Le lien a été fait avec les deux missions confiées l'an dernier aux élèves de l'ENSAIA afin de mettre en relation les enjeux patrimoniaux et paysagers d'une part et les enjeux économiques et professionnels liés à la filière arboricole du territoire.

En juillet, l'Etat a répondu favorablement et soutiendra notre projet.

A noter que parmi les 95 dossiers déposés au niveau national 10 dossiers étaient lorrains et que seul 2 dossiers de notre région ont été sélectionnés, dont le notre !

Concrètement, une aide financière d'un montant global de 30 000 € sera versée sur deux ans et en deux temps :

- La première année: une somme de 15 000 € sera versée pour permettre l'élaboration d'un document justifiant le projet. Ce document identifiera dans un premier temps les enjeux du territoire par une analyse poussée du paysage en y associant l'ensemble des acteurs du territoire pour en définir des objectifs et orientations prioritaires.
- La seconde année: un complément de 15 000 € sera versé pour soutenir l'élaboration d'un programme d'actions et la mise en œuvre du plan paysage.

La démarche d'élaboration du Plan de paysage accorde une large place à la concertation avec les acteurs du territoire. Dans cette optique un bureau d'études, missionné par la Codecom, va engager la démarche dans les mois à venir. Les communes, les habitants, les arboriculteurs, les acteurs du tourisme, et autres acteurs du territoire vont être associés rapidement au projet.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter Coralie JOURDIER, agent de développement de la Codecom.



Côtes de Meuse/Woëvre le mag' - octobre 2013 - n°2 - 3200 exemplaires
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Responsable de la rédaction et de la publication: Sylvain DENOYELLE
Rédaction: les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre
Crédit photos: Codecom Côtes de Meuse/Woëvre - Fotolia.
Maquette graphique: Isabelle Bomey - isabomey.tumblr.com
Impression: Novaprint - Verdun.